

Menace sur les cégeps

Georges Leroux

Numéro 777, mars-avril 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73690ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Leroux, G. (2015). Menace sur les cégeps. *Relations*, (777), 4-4.



Menace sur les cégeps

Le rapport Demers sur l'avenir des cégeps remet en cause la formation générale commune.

GEORGES LEROUX

L'auteur est professeur émérite au Département de philosophie de l'UQAM

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science a mandaté, en 2013, un comité pour lui faire des recommandations concernant différents défis qui attendent les cégeps dans les années qui viennent: le déclin démographique annoncé; la fragilité des cégeps en région, en particulier le maintien de l'offre des programmes dans les secteurs techniques; la formation continue, nécessaire pour améliorer l'intégration au marché du travail. Ce comité était issu du Sommet sur l'enseignement supérieur et de ses «chantiers», mis en place par le gouvernement précédent à la suite du printemps étudiant. Dirigé par Guy Demers, il a rendu son rapport en juin 2014.

Ce rapport avait pour objectif général d'ajuster la formation collégiale à la situation actuelle du marché du travail, caractérisée par une spécialisation technique accrue et par une mobilité en constante évolution. Si le rapport Demers se montre particulièrement soucieux du maintien des cégeps en région, il se préoccupe tout autant de l'enjeu de la formation à distance. Ses recommandations peuvent se résumer ainsi: introduire dans le système plus de «flexibilité», rendre possible une diplomation modulée selon une série de critères variant selon les établissements et favoriser plus d'autonomie pour chacun. Dans cette équation complexe, la formation à distance apparaît comme l'outil sous-estimé de la réussite devant être renforcé par tous les moyens. Les termes clés ici sont *décloisonnement*, *diversification* et *complémentarité*.

Le point de vue des employeurs, les exigences en matière de main-d'œuvre

et les enjeux économiques sont les éléments qui imposent, selon le rapport, une nécessité d'actualisation, voire de «modernisation» de la formation. L'ajustement de la formation à l'évolution des compétences se heurte, au Québec, au défi de la régionalisation, mais il faut aussi compter avec la structure même des cégeps, qui prévoit une formation générale commune pour l'entièreté de la cohorte, dans tous les programmes.

Malgré quelques tentatives pour déstructurer le cégep, en isolant les programmes techniques dans des écoles séparées et en intégrant les programmes pré-universitaires aux universités, l'institution a toujours résisté. Il y a de bonnes raisons de s'en féliciter. S'inscrivant dans l'héritage du rapport Parent, le cégep est en effet tributaire d'une politique humaniste de l'éducation post-secondaire qui s'est maintenue malgré plusieurs assauts. À chaque jeune, quel que soit son milieu ou son projet de vie, le cégep veut donner une culture générale solide, fondée sur quatre disciplines: le français, la philosophie, l'anglais et l'éducation physique.

C'est ici que le rapport Demers s'engage sur un terrain dangereux. Même si on ne connaît pas encore les propositions du comité chargé d'opérationnaliser ses recommandations, présidé par Nicole Rouillier, on peut s'inquiéter en lisant sa conclusion. S'agissant en effet d'un rapport entièrement consacré à l'offre de formation dans les secteurs techniques, on ne peut que s'interroger sur le sens et la portée de l'invitation qu'on y fait à revoir la formation générale et à manifester, à cet égard, «courage et audace». Reconnaisant, à la suite du Conseil supérieur de l'éducation, l'im-

portance de la formation générale pour l'acquisition de «compétences génériques», le rapport Demers plaide cependant pour une révision visant une conception moins «étroite» et un «assouplissement». Décrivant le modèle ontarien, il en vante l'ouverture et la «flexibilité», qu'il compare au «déphasage» du modèle québécois. Ce diagnostic est-il le bon?

Dans un avis récent, la Fédération nationale des enseignant(e)s du Québec a dénoncé «le clientélisme et l'approche de mise en compétition» qui imprègnent le rapport Demers. À juste titre, car si cette approche se confirmait, c'est tout l'héritage humaniste du rapport Parent qui serait désavoué. On se retrouverait devant un panier de cours disparates offerts en libre-service aux étudiants, une démarche bien conforme au zapping culturel ambiant. Cette soi-disant flexibilité masque le renoncement à la formation commune de la jeunesse du Québec et l'abandon des finalités critiques et civiques de la formation générale. Si les membres du comité Demers se donnaient la peine de lire les travaux de la philosophe américaine Martha Nussbaum, à qui le National Endowment for Humanities a demandé des recommandations sur le même sujet, ils trouveraient de bons arguments pour aller dans une autre direction. Après une enquête approfondie auprès de plus d'une centaine de collèves américains, choisis parmi les plus innovateurs, celle-ci a proposé un modèle donnant priorité aux finalités et disciplines mises de l'avant dans les cégeps du Québec.

Devant les recommandations inquiétantes du rapport Demers, les cégeps et les universités devraient se mobiliser sans attendre. Sans quoi, une nouvelle avancée d'une politique économiciste de l'éducation est à craindre, et de cela personne ne veut au Québec –sauf les bureaucrates qui sont aux affaires. ●